

# Élections générales du 2 novembre 2025 à Saint-Aimé-des-Lacs : la période électorale est lancée

Saint-Aimé-des-Lacs, le 19 septembre 2025. – La période électorale commence aujourd’hui dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Elle permettra de pourvoir 6 postes de conseillères ou conseillers municipaux ainsi que le poste de mairesse ou maire.

La période pour soumettre une déclaration de candidature commence aujourd’hui et se poursuivra jusqu’au 3 octobre, selon l’horaire indiqué sur l’avis public d’élection. À moins que des postes soient pourvus sans opposition à l’issue de cette période, les électrices et les électeurs voteront pour tous les postes de conseillères ou conseillers ainsi que pour le poste de mairesse ou de maire.

## Voter

Si plus d’une personne pose sa candidature à l’un ou l’autre de ces postes, il y aura deux jours de vote.

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

## Autres options de vote disponibles sur demande

Les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander qu’une équipe de vote vienne à elles.

Dans ce cas, les électeurs admissibles doivent faire une demande auprès de la présidente d’élection au plus tard le 20 octobre.

## Présenter sa candidature

Toute personne intéressée à devenir membre du conseil municipal doit déposer une déclaration de candidature auprès de la présidente d’élection d’ici le vendredi 3 octobre à 16 h 30. Elle doit recueillir les signatures d’appui d’au moins 5 électrices et électeurs pour se présenter à un poste de conseillère ou conseiller. Si elle convoite le poste de mairesse ou maire, elle doit recueillir au moins 5 signatures.

## Travailler aux élections

La Municipalité est à la recherche de personnel pour travailler lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, notamment. Il n’y a pas de critères de sélection précis pour le personnel électoral municipal; il suffit d’avoir l’âge de travailler.

Les personnes intéressées peuvent communiquer dès maintenant avec la présidente d’élection.

## S'informer

M<sup>me</sup> Lise Lapointe est présidente d'élection. Son bureau est situé au 118, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs. Elle peut être jointe par téléphone, au 418 439-2229, ou par courriel, à l'adresse [dg@saintaimedeslacs.ca](mailto:dg@saintaimedeslacs.ca).

Le site Web de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, au [www.saintaimedeslacs.ca](http://www.saintaimedeslacs.ca), fournit diverses informations sur les élections en cours. La liste des candidates et candidats y sera notamment diffusée.

La liste des candidates et candidats sera également accessible sur le site Web d'Élections Québec, où convergeront les données des quelque 1 100 municipalités du Québec en élections.

## Données sur les dernières élections générales municipales

Lors des élections générales municipales du 7 novembre 2021, plus de 1 050 personnes étaient inscrites sur la liste électorale de la municipalité. Le taux de participation était de 61,13 % pour l'élection au poste de mairesse ou maire; à l'échelle du Québec, le taux était de 38,7 %.

– 30 –

Source : Lise Lapointe  
Présidente d'élection  
Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs  
118, rue Principale  
418 439-2220  
[dg@saintaimedeslacs.ca](mailto:dg@saintaimedeslacs.ca)